

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MÉDICAUX****FREESTYLE LIBRE****Système flash d'autosurveillance du glucose****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé le 2 mai 2023**

Faisant suite à l'examen du 2 mai 2023, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 2 mai 2023

Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale :

La Société ABBOTT S.A.S (France) informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de FREESTYLE LIBRE, système flash d'autosurveillance du glucose, détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
1102257	FREESTYLE LIBRE - système flash d'autosurveillance du glucose - capteur	7153801
1102257	FREESTYLE LIBRE - système flash d'autosurveillance du glucose - capteur	7178001
1103570	FREESTYLE LIBRE - système flash d'autosurveillance du glucose - lecteur	7154501

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif